



MANQUE D'EAU

CRISE SÉCHERESSE



Les niveaux observés des cours d'eau ont atteint une cote critique dans la région, et compte tenu des prévisions météorologiques, le secteur est classé en **crise sécheresse**.

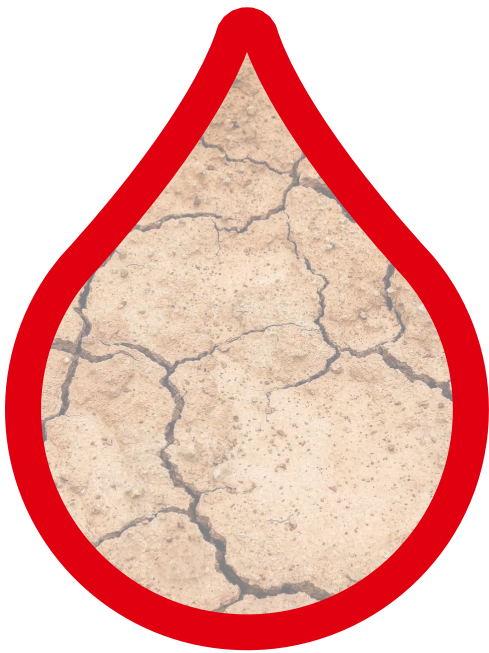
D'importantes **mesures de restriction** sont mises en place à destination des utilisateurs et usagers de l'eau, **notamment pour les particuliers, et en dehors des besoins en eau potable alimentaire** :



ARROSAGE DES POTAGERS ET
PLANTATIONS
Interdit de 8h à 20h



TOUT AUTRE USAGE DE L'EAU
Interdit



Toutes les mesures sont consultables dans l'arrêté préfectoral disponible à l'accueil, en mairie et sur le site internet des services de l'État dans l'Orne.

QUATRE NIVEAUX DE SÉCHERESSE



Vigilance sécheresse



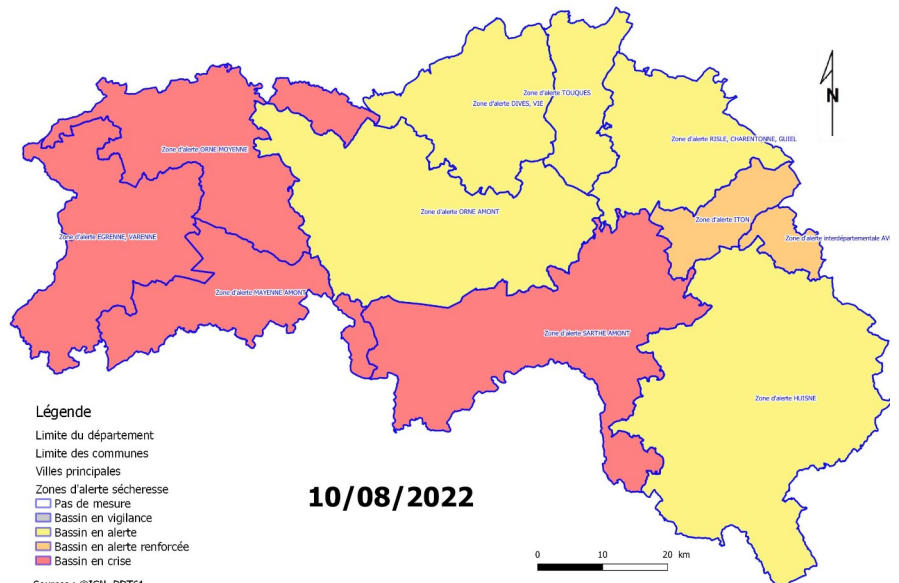
Alerte sécheresse



Alerte renforcée sécheresse



Crise sécheresse



Pour suivre l'actualité relative à la sécheresse dans votre secteur, consultez le site internet des services de l'État dans l'Orne (www.orne.gov.fr) ou flashez ce code QR

